

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 27 AVRIL 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17/07/2020, visée en Préfecture le 30/07/2020 ;
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance le 16/02/2023 pour l'achat et la maintenance d'écrans d'information voyageur pour le pôle d'échange multimodal ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société SOCIAL BOX (05100 Puy-Saint-André) est apparue comme étant économiquement et techniquement la plus intéressante pour la Collectivité ;

DECISION

Article 1 :

Il est conclu un Marché à Procédure Adaptée pour l'achat et la maintenance d'écrans d'information voyageur pour le pôle d'échange multimodal de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE, avec la société SOCIAL BOX (05100 Puy-Saint-André).

Article 2 :

Le présent marché est conclu à compter de sa notification pour une durée de 62 mois ferme, soit 2 mois pour l'installation, suivi de 5 ans (60 mois) de maintenance.

Article 3 :

Le montant total pour l'achat et la maintenance sur 5 ans des écrans d'affichage est de 29 566 € HT, décomposé comme suit :

- 18 490 € HT pour l'investissement en 2023,
- 2 215,20 € HT par an pour la maintenance entre 2023 et 2027.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE (budget 01).

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques, Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité et Madame la Directrice des Systèmes d'Information sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 27 avril 2023

Le Président



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 12/05/2023
Publié ou notifié le : 12/05/2023

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_04_29
Objet :	MAPA - Ecrans d'information voyageur pour le pôle d'échange multimodal version SNCF
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-27 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20230427-D2023_04_29-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20230427-D2023_04_29-AI-1-1_0.xml	text/xml	907 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3306.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20230427-D2023_04_29-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	60.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 mai 2023 à 10h57min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 mai 2023 à 10h57min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 mai 2023 à 10h57min29s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	12 mai 2023 à 10h57min40s	Reçu par le MI le 2023-05-12